



Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° assuré : 506695H
N° contrat : 506695H4820000/1 325703

R000521765190837703



SAS EIFFAGE CONSTRUCTION LIMOUSIN
Immeuble le Romanet
4 rue Bernard Lathière
87000 LIMOGES CEDEX 1

Pour tout renseignement, contacter :

GC Entreprises
8 RUE LOUIS ARMAND
75738 PARIS CEDEX 15
Tél. : 01.40.59.70.00



Afin de vérifier la validité de cette attestation
d'assurance,
Scannez le QR code

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Valable à compter du 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2026

SMABTP certifie que le sociétaire désigné ci-dessus bénéficie du contrat N° 506695H4820000/1 325703 à effet du 01/01/2004.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile incombant au sociétaire du fait de ses activités professionnelles et ce aussi longtemps que sa responsabilité peut être recherchée.

Les activités garanties sont les suivantes :

Entreprise générale BATiment et travaux publics

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du
bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.

Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance
sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à
directoire et conseil de surveillance
au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296





N° assuré : 506695H
N° contrat : 506695H4820000/1 325703

2/2

Les montants des garanties sont les suivants :

Nature des garanties	Montant des garanties
Responsabilité civile exploitation et/ou avant livraison et/ou avant réception Dommages corporel Dommages matériels immatériels consécutifs ou non y compris: - recours tiers en incendie/ explosion - garantie aux existants	5.000.000 euros par sinistre 5.000.000 euros par sinistre
Responsabilité civile après livraison et/ou après réception dommages corporels dommages matériels et immatériels consécutifs ou non	5.000.000 euros par sinistre et 10 000 000 eur 5.000.000 euros par sinistre et 10.000.000 eur
Pollution accidentelle - tous dommages confondus	4.574.000 euros par sinistre et par an

Les garanties ci-dessus s'appliquent aux dommages corporels, matériels et immatériels du fait des travaux donnés en sous-traitance.

La présente attestation ne peut engager SMABTP au-delà des clauses et des conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à PARIS
Le 08/12/2025

Le Directeur Général

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du
bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.

Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance
sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à
directoire et conseil de surveillance
au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

